



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## ÉCOPHYTO

Île de La Réunion  
Cultures fruitières  
Février 2023



**Directeur de publication : Frédéric Vienne**, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion  
24 rue de la source – CS 11048 - 97404 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateurs filière :** Julien Grondin, Guillaume Maratchia

**Animateur interfilière :** Romuald Fontaine

**Comité de rédaction :** Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, Sica TR, Tereos Sucre OI.

## À retenir

**Météorologie :** encore un mois plus sec que la normale, avec un déficit de 55 % à la moyenne, malgré le passage du cyclone Freddy au large de nos côtes, dans la nuit du 20 au 21 février.

**Agrumes :** début d'attaque de tétranyques.

**Banane :** rien à signaler.

**Ananas :** attention présence de *Phytophthora*, à surveiller.

**Mangue :**

- **Cyclone Freddy :** des pertes par endroits élevées dues aux rafales dans un secteur allant du Port jusqu'au Tour des Roches Saint-Paul.

- La fin de saison n'est plus très loin : récolte des dernières José et des variétés tardives comme la Heidi

- **Forte présence de la micro-guêpe parasitoïde des mouches** des fruits sur la P10 !

**Papaye :** augmentation de la population de tarsonèmes sur la parcelle suivie.

**Informations diverses :** aides européennes FEADER à la diversification végétale en arboriculture.

## Météorologie

Relevés de février 2023 comparés aux moyennes décennales du même mois  
(Analyse d'après les données de Météo-France)

Postes météorologiques	Ligne Paradis	Colimaçons	Pointe des Trois Bassins	Gros Piton Sainte-Rose	Le Baril
Pluviométrie normale de février (1991 - 2020)	144,7	107,0	101,3	407,9	530,5
Pluviométrie mensuelle de février 2023 (mm)	16,0	162,5	17,5	305,4	278,8
Nombre de journées pluvieuses (en jours)	3	12	4	25	23
Pluviométrie : écart à la normale (%)	- 89 %	+ 52 %	- 83 %	- 25 %	- 47 %
Températures normales de février (1991- 2020)	26,5	22,2	28,1	26,2	NC
Températures mensuelles de février 2023 (°C)	26,7	21,9	28,1	26,2	26,0
Températures : écart à la normale (°C)	+ 0,2	- 0,3	0	0	xx

### • La pluviométrie

En l'absence d'épisodes pluvieux marquants, le bilan global est déficitaire de 55 % (au 10ème rang des mois de février les plus secs). Les forts déficits concernent le Nord-Est et notamment la frange Sud-Ouest de St-Leu à St-Pierre. Le Sud Sauvage et les Hauts du Nord-Est sont faiblement déficitaires. Seuls l'Ouest et les Hauts du Sud-Ouest sont relativement proches des normales.

Les principales pluies du mois ont arrosé l'Est et la région du Volcan le 3 février (186 mm à Bellecombe-Jacob et 122 mm à Takamaka), le Nord-Est la nuit du 7 au 8, l'Est et le Sud Sauvage le 14 du mois. Le passage rapide du Cyclone Intense Freddy à environ 200 km au nord de La Réunion s'est accompagné de quantités modestes de pluies du 20 au 21 sur les Hauts.

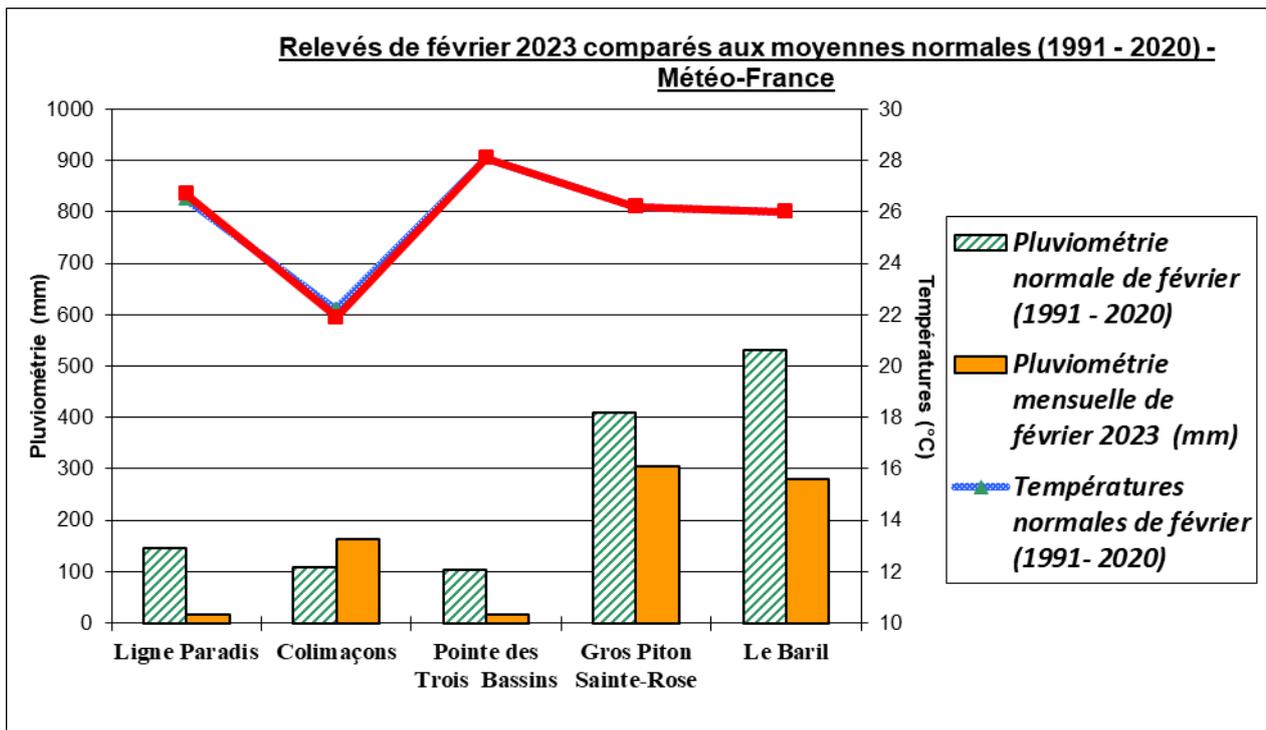
### • Les températures

L'écart à la normale 1991-2020 est de - 0,1 °C pour les températures moyennes.

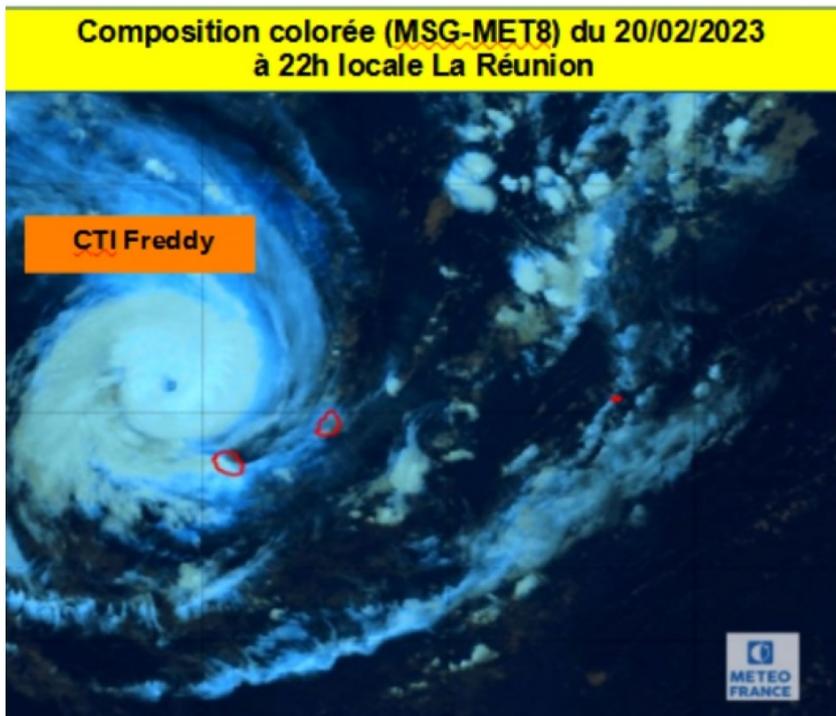
Il est de + 0,3 °C pour les températures maximales et de - 0,5 °C pour les températures minimales.

Les températures nocturnes ont surtout été plus fraîches que d'habitude dans les Hauts (écart de - 1,1 °C pour les minimales à La Plaine des Cafres).

- Record de température minimale pour un mois de février le 17 à Plaine des Chicots avec + 4,9 °C (ancien record : + 5,1 °C le 20/02/2020 - début des mesures en 2001)
- Le transit du Cyclone Freddy a été marqué par des températures nocturnes maximales élevées dans la nuit du 20 au 21 sur l'Ouest et le Sud-Ouest : entre + 28,3 °C à 6h25 et + 32,1 °C à 21h29 au Port ; + 27,1 °C à 21h01 jusqu'à + 31,5 °C à 2h19 à Pont-Mathurin
- Par ailleurs, on a observé également le 21 un record de température maximale pour un mois de février à Pointe des Trois-Bassins : + 36,0 °C (ancien record : + 35,4 °C le 02/02/2010 - début des mesures en 1987).



- **Cyclone Freddy**



Le Cyclone Tropical Intense Freddy a transité au plus près à 190 km des côtes nord-ouest de La Réunion en fin de soirée du 20. Le système de petit diamètre (300 km) a une masse nuageuse très compacte.

Lors de son passage rapide, le département est resté à l'écart des vents cycloniques et des bandes pluvieuses actives.

On a enregistré en vent maximal :

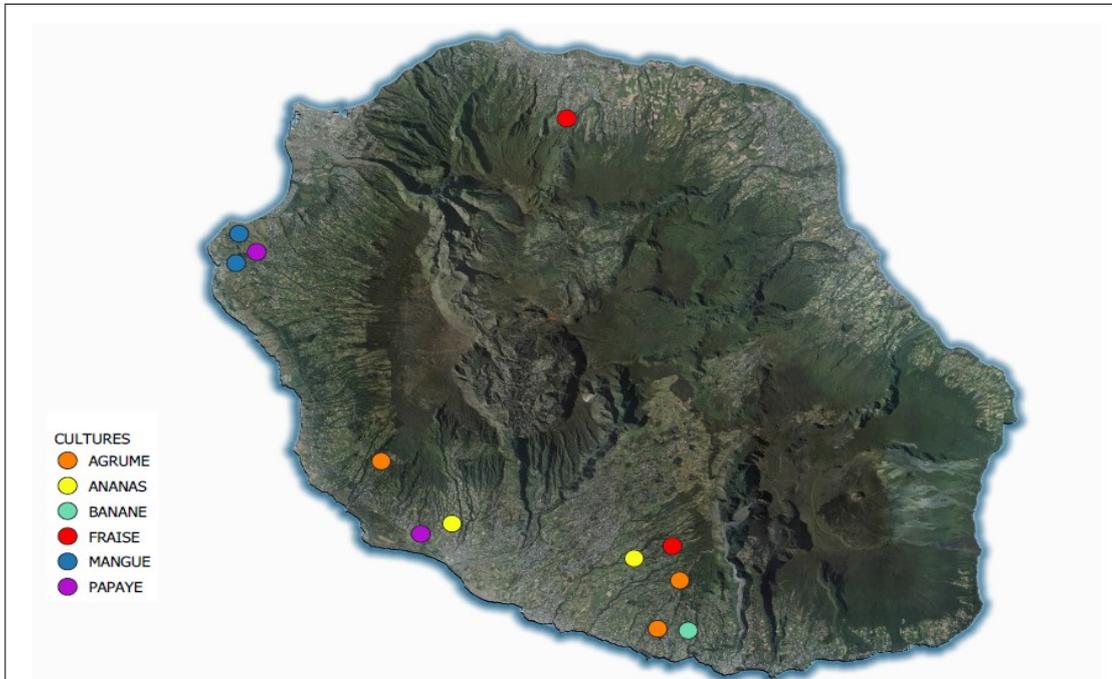
- Dans les Hauts : 171 km/h (le 20 à 21h22) à Piton-Maïdo (massif très exposé), 134 km/h (21h13) à Bellecombe-Jacob, 116 km/h (21h04) à La Plaine des Cafres, 113 km/h (23h56) à Petite-France, 103 km/h (20h16) à Cilaos.
- Dans les Bas : 106 km/h (21h27) à Gillot-Aéroport, 105 km/h au Port (22h29), 92 km/h au Baril (le 21 à 06h16), 90km/h (le 20 à 16h21) à Pont-Mathurin.

## Phénologie

Parcelle	Lieu-dit	Altitude	Espèce	Variété	Stade
P1	Petite-Île	300 m	Agrumes	Mandarine, Tangor, Clémentine	Grossissement des fruits
P2	Petite-Île (Piton Bloc)	950 m	Agrumes	Mandarine, Tangor	Grossissement des fruits
P3	Tévelave	800 m	Agrumes	Tangor	Grossissement des fruits
p4	Saint-Louis	150 m	Ananas	Victoria	Croissance
p5	Bérive	600 m	Ananas	Victoria	Récolte
P6	Petite-Île	80 m	Banane	Grande Naine	Récolte
P9	Grand Fonds, Saint-Gilles	50 m	Manguier	José, Américaine	<b>Fin de suivi</b>
P10	Cambaie	200 m	Manguier	José, Américaine	Récolte
P11	Pierrefonds	50 m	Manguier	José	Fin de récolte et croissance végétative
P12	Étang-Salé	30 m	Papayer	Solo	Nouaison et grossissement des fruits
P13	Hermitage, Saint-Gilles	30 m	Papayer	Solo, Gros papayer	<b>Fin de suivi</b>

Dans le suivi du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont effectuées tous les mois sur différentes cultures et parcelles de l'île.

Ce suivi concerne l'ensemble des ravageurs pour les cultures suivantes : agrumes, ananas, banane, fraise, mangue et papaye.



Cartographie des parcelles d'épidémiosurveillance (G. Maratchia, CA)

## État phytosanitaire des cultures

Dans les tableaux ci-dessous, les notations sont exprimées soit en pourcentage d'organes occupés ou piqués, soit avec une échelle de notation des dégâts.

**Echelle de notation des dégâts** : 0 : absence ; 1 : faible présence ; 2 : attaque moyenne ; 3 : forte attaque.

### **Légende pour l'évaluation des risques :**

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque faible** : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

## • Agrumes

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Phytopte ( <i>Phyllocoptruta oleivora</i> )	P1 : 5 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits occupés	<b>Risque faible</b> : foyers présents en petite quantité sur les parcelles en basses altitudes. <b>A surveiller.</b>
Tarsonème ( <i>Polyphagotarsonemus latus</i> )	P1 : 5 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits occupés	<b>Risque faible</b> : foyers présents en petite quantité sur les parcelles en basses altitudes. <b>A surveiller.</b>
Tétranyque ( <i>Tetranychus urticae</i> )	P1 : 5 % P2 : 5 % P3 : 0 %	> 20 % feuilles occupées	<b>Risque faible</b> : début d'attaque sur la P1 et la P2. Étant donné que ce ravageur affectionne très particulièrement un climat chaud et humide, il faudra être très vigilant.
Cochenille farineuse des Seychelles ( <i>Icerya seychellarum</i> )	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	<b>Risque nul</b> : contrairement au mois de janvier, il n'y a pas eu d'attaque pour ce mois-ci.
Pou rouge de Californie ( <i>Aonidiella aurantii</i> )	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	<b>Risque nul</b> : pas de foyer recensé.
Mouches des fruits ( <i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits piqués	<b>Risque nul</b> : pas de présence de ravageurs sur les parcelles.
Thrips ( <i>Scirtothrips aurantii</i> )	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 5 % jeunes fruits occupés	<b>Risque nul</b> : pas de population comptabilisée pour le moment. Mais il faudra être très attentif car les fruits sont à un stade sensible (fruits inférieurs à 40 mm).

### Pression des bioagresseurs sur agrumes en 2022/2023

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Janvier 2023	Février
Phytopte	vert	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune
Tarsonème	vert	jaune	jaune	jaune	jaune	vert	vert	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune
Tétranyque	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune
Cochenille farineuse des Seychelles	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	jaune	jaune
Pou rouge de Californie	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Mouches des fruits	vert	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Thrips	orange	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## • Ananas

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille ( <i>Dysmicoccus brevipes</i> )	P4 : 0 % P5 : 0 %	> 25 % plants infestés	<b>Risque nul</b> : pas de présence de ravageur relevée sur les parcelles.
Fonte des semis ( <i>Phytophthora</i> sp.)	<b>P4 : 4</b> <b>P5 : 3</b>	Dès les premiers symptômes	<b>Risque nul</b> : pas de foyer repéré, mais avec les dernières pluies il faudra rester vigilant. <b>A surveiller.</b>

### Rappels sur le *Phytophthora*

Attention, des cas importants sont relevés ce mois-ci sur les parcelles du réseau.

Concernant cette maladie, seules les précautions prises lors de la plantation permettent de réduire son risque d'apparition :

- Broyage fine des résidus de culture ;
- Surélévation de la planche de plantation d'au moins 20 cm par rapport au niveau du sol ;
- Prélèvement de rejets sur des parcelles saines ;
- Éviter les zones de bas fond et d'affleurement de la nappe phréatique ;
- Privilégier un pH du sol entre 4 et 5 ;
- Après 2 cycle de plantation, faire une rotation de culture avec des plantes assainissantes (type crotalaire, etc) ;
- Contrôle de la parcelle et la prophylaxie des plantes infectées. Attention cependant : lors de l'arrachage des plantes suspectes, ne pas disséminer le pathogène sur la parcelle.

Plus d'informations [ICI](#).



Attaque de *Phytophthora* sp. (A. SOLER, CIRAD)

### Pression des bioagresseurs sur ananas en 2022/2023

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Janvier 2023	Février
Cochenilles ( <i>D. brevipes</i> )	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	vert	vert
Fonte des semis ( <i>Phytophthora</i> sp.)	vert	vert	vert	rouge	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	rouge

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## • Bananier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Charançon du bananier ( <i>Cosmopolites sordidus</i> )	P6 : 0	> 10 individus par piège	<b>Risque nul</b> : pas d'attaque recensée sur les parcelles.
Thrips ( <i>Chaetanaphothrips orchidii</i> )	P6 : 0	> 5 piqûres par régime	<b>Risque nul</b> : pas de présence de ravageurs sur la parcelle. La présence d'un couvert végétal sous frondaison est favorable aux auxiliaires qui s'attaquent aux thrips.

### Pression des bioagresseurs sur bananier en 2022/2023 :

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Janvier 2023	Février
Charançon du bananier												
Thrips du bananier												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## • Manguier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Punaise ( <i>Orthops palus</i> )	P9 : NA P10 : 0 P11 : 0	> 3 punaises par battage	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs
Thrips ( <i>Scirtothrips aurantii</i> )	P9 : NA P10 : 0 % P11 : 40 %	1 % fruits avec dégâts	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs. Attention, tâches de piqûres sur fruits matures.
Cécidomyie des fleurs ( <i>Procontarinia mangiferae</i> )	P9 : NA P10 : 0 P11 : 0	> 2 piqûres par inflorescence	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs
Mouches des fruits ( <i>Ceratitis sp.</i> ; <i>Bactrocera sp.</i> )	P9 : NA P10 : 50 % P11 : 30 %	> 20 % fruits piqués	<b>Risque élevé</b> : continuer les méthodes de lutte (élimination fruits piqués...etc) pour protéger les derniers fruits.
Cochenille farineuse des Seychelles ( <i>Icerya seychellarum</i> )	P9 : NA P10 : 0 % P11 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	<b>Risque faible</b> : pas de population observée, à surveiller
Blanc du manguier ( <i>Oidium mangiferae</i> )	P9 : NA P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % des inflorescences attaquées	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs
Chancre du manguier ( <i>Xanthomonas campestris</i> )	P9 : NA P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % feuilles attaquées dès les premiers symptômes sur fruits	<b>Risque faible</b> : à surveiller sur les fruits en mûrissement, surtout les variétés les plus sensibles
Anthraxose ( <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> )	P9 : NA P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % feuilles attaquées dès les premiers symptômes sur fruits	<b>Risque moyen</b> : à surveiller sur les fruits en mûrissement, surtout les variétés les plus sensibles

## Pression des bioagresseurs sur manguier en 2022/2023

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Janvier 2023	Février
Punaises	vert	vert	vert	jaune	orange	orange	orange			vert	vert	vert
Thrips				rouge	rouge	rouge	rouge			rouge	rouge	rouge
Cécidomyies des fleurs				jaune	orange	orange	orange			vert	vert	vert
Mouches des fruits	vert	vert	vert	vert	vert	vert	orange			jaune	orange	rouge
Cochenilles	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune			jaune	jaune	vert
Blanc du manguier	vert	vert	vert	jaune	jaune	orange	jaune			vert	vert	vert
Chancre	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert			vert	vert	vert
Anthraxnose	jaune	jaune	vert	vert	vert	vert	vert			vert	vert	vert

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.



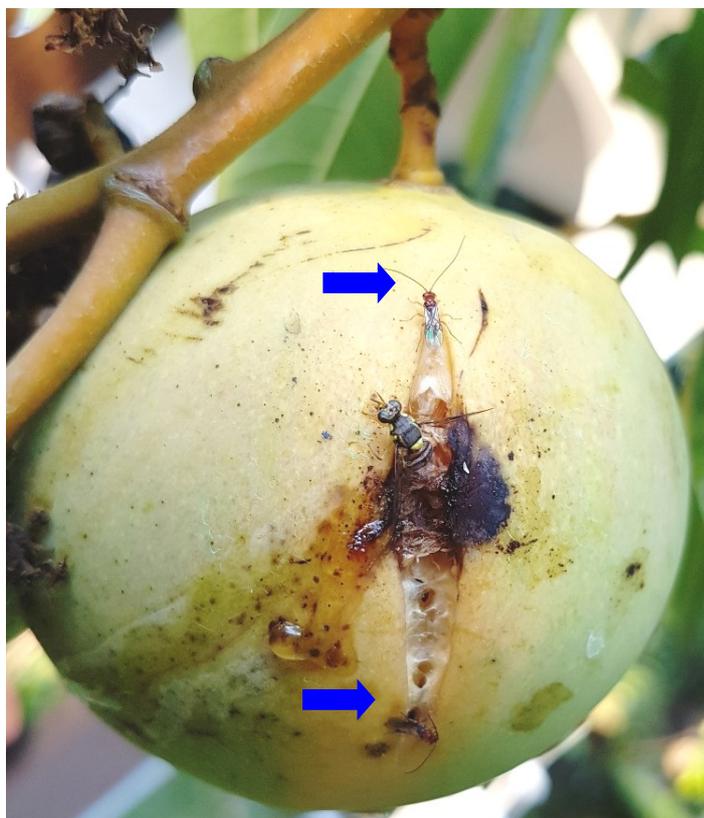
### Observation : une pullulation de la micro-guêpe *Fopius arisanus*, parasite des mouches des fruits!

En ce mois de février, une très grande présence de la micro-guêpe *Fopius arisanus* a été observée sur la Parcelle suivie n°10. Cette micro-guêpe parasitoïde se sert des oeufs des mouches des fruits pour y pondre son propre oeuf. Sa progéniture, une larve, va se développer à l'intérieur, avant de donner naissance à une nouvelle micro-guêpe.

Ce petit hyménoptère est capable de parasiter environ 30 % des œufs des mouches des fruits, lorsqu'il est bien installé dans un verger.

Sur la parcelle 10, c'est l'absence des traitements phytosanitaires depuis la floraison, couplée à la présence d'un enherbement permanent et d'une flore diversifiée qui ont favorisé la présence et la multiplication de ce parasite bien utile.

Plus d'informations dans la rubrique Bébèt' l'auxiliaire ci-après.



*Fopius arisanus* entourant une *Bactrocera dorsalis* en ponte  
(R. FONTAINE, FDGDON)

## Rubrique : « Bébèt' l'auxiliaire ! »

Une série de rubriques sur les auxiliaires des cultures vous sont présentées, cette initiative de la Chambre d'agriculture, soutenue par la DAAF, vise à renforcer les connaissances sur les auxiliaires de nos systèmes cultivés. Dernièrement, nous avons abordés les auxiliaires méconnus de la canne à sucre et les auxiliaires parasitoïdes.

### Rappel !

- Les auxiliaires sont des organismes vivants !
- Ce sont des ennemis des ravageurs des cultures !
- Ce sont des alliés, des amis de l'agriculteur·rice !
- Ce sont des prédateurs ou des parasitoïdes !
- Ils sont spécialistes ou généralistes !
- Les parasitoïdes vivent aux dépens de leurs hôtes !

Ce mois-ci, nous vous présentons un parasitoïde précieux pour les arboriculteurs !

### ***Fopius arisanus*, parasitoïde majeur de *Bactrocera dorsalis* !**

Parmi les parasitoïdes des mouches des fruits, plusieurs micro-guêpes parasitent différentes espèces de mouches des fruits, du stade de l'œuf à la puppe. Deux se distinguent à La Réunion par leur présence et efficacité : *Fopius arisanus* et *Psytalia fletcheri*.



***F. arisanus* insérant son ovipositeur dans un fruit à la recherche d'œufs de mouche pour y pondre  
(A. Franck - Cirad)**

*Fopius arisanus* est un hyménoptère de la famille des Braconidae, il mesure +/- 3-4 mm. Il possède, comme les autres Braconides, de longues antennes. Cette micro-guêpe est caractérisée par une couleur d'ensemble sombre et une sculpture rugueuse du sommet de la tête. La femelle possède un long ovipositeur à l'extrémité effilée qui lui permet de pondre ses œufs dans les œufs des mouches des fruits.

*Fopius arisanus* un endoparasitoïde ovopupal très polyphage, il peut également parasiter les larves de premier stade fraîchement écloses. Il est spécialiste des Tephritidae (famille des mouches des fruits) et **particulièrement au genre *Bactrocera*** dont la tristement célèbre mouche orientale des fruits, *Bactrocera dorsalis*.



Deux *Fopius arisanus* attendant que la *Bactrocera dorsalis* pondre ! (L. Vanhuffel - CA)



Une mouche des fruits (en haut), et *Fopius arisanus* (en bas) sur une mangue Heidi (T. Saint-Martin - CA)

*Fopius arisanus* est originaire de la région Indo-Pacifique. Il a été introduit en 1946 à Hawaii où il s'est acclimaté avec succès et a démontré son efficacité en tant qu'agent de la lutte biologique classique (lutte biologique par acclimatation). Il a été introduit à La Réunion en 2003.

Le cycle biologique de *Fopius arisanus* est court pouvant être de 15 jours dans des conditions optimales.

Les femelles sont capables de localiser précisément les pontes des mouches de fruits sous l'épiderme des fruits. Elles pondent leur œuf à l'intérieur de l'embryon de leur hôte. Après 28 à 35 heures, l'œuf du parasitoïde éclot pour donner une larve qui finit par dévorer la mouche (jusqu'au stade de puppe).

Les mâles vivent en moyenne 15 jours et les femelles 20 jours.

L'activité de *F. arisanus* augmente avec la température, au moins dans la fourchette des 15-30 °C mais la température optimale pour le développement pré-imaginal semble se situer plutôt aux alentours de 20 °C.

Le taux de parasitisme peut être très élevé certaines années surtout en absence de traitements insecticides. Des travaux plus précis sont en cours pour mieux appréhender ces taux de parasitisme localement.

Globalement, *Fopius arisanus* est un allié précieux dans la lutte contre la mouche orientale des fruits.

Nous aborderons dans une prochaine rubrique comment favoriser les auxiliaires au sein des exploitations.

## • Papayer

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille du papayer ( <i>Paracoccus marginatus</i> )	P12 : 0 % P13 : NA	> 10% fruits occupés	<b>Risque moyen</b> : pas d'observation mais risque toujours présent. Observations sur jeunes plants hors réseau.
Tarsonème ( <i>Polyphagotarsonemus latus</i> )	P12 : 20 % P13 : NA	> 10% feuilles occupées	<b>Risque élevé</b> : les populations ont augmenté depuis le mois dernier sur la parcelle suivie, des méthodes de lutte doivent être appliquées.

### Pression des bioagresseurs sur papayer en 2022/2023

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Janvier 2023	Février
Cochenilles												
Tarsonème												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

# COLLECTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES

Les 18 et 19 avril 2023



## 3 points de collecte

GAMM VERT : Saint-Paul  
SCIC REUNION : Saint-Benoît  
TALARMOR AGRI : Saint-Pierre

**PUBLICS CONCERNÉS : AGRICULTEURS ET  
UTILISATEURS PROFESSIONNELS DE PRODUITS  
PHYTOSANITAIRES**



Les PPNU sont des produits phytosanitaires qui ne sont plus utilisables par leur détenteur pour les raisons suivantes :

- Altérations physico-chimiques dues à un entreposage trop long ou réalisé dans des conditions inappropriées (chaleur, humidité ...),
- Interdiction d'emploi suite à un changement de réglementation,
- Changement d'itinéraire technique ou de programme cultural de l'entreprise,
- Impossibilité pour le détenteur d'identifier le produit du fait de la dégradation de l'étiquette présente sur l'emballage.



Lors des manipulations des PPNU, protégez vous avec des équipements appropriés (combinaison, gants, masque, lunettes)  
Le poids des produits transportés dans un véhicule non agricole (automobile, fourgonnette,...) ne doit pas dépasser 50 kg

POUR TOUT  
RENSEIGNEMENT  
ECO AGRI RÉUNION  
0692 46 00 48



## Information : la subvention à la plantation de fruitiers FEADER

« Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) intervient dans le cadre de la politique de développement rural. [...] Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant. »



Dans le cadre du volet destiné aux investissements à la diversification végétale en arboriculture, **l'aide finance à 90 %** les dépenses liées à la plantation de nombreuses espèces cultivées. Les espèces éligibles sont : pour une **plantation de 0.5 ha minimum : la pêche, le palmiste, la mangue, la banane, les agrumes, l'avocat, le cacao, le longani, le café bourbon pointu et la bibasse**, pour une **plantation de 0.25 ha minimum : le fruit de la passion, le pitaya et la vanille**.

L'aide est ouverte aux agriculteurs à titre principal et aux sociétés agricoles.

A ce titre, un cahier des charges est à respecter pour chaque espèce, un certain nombre de pièces administratives sera à fournir, une étude économique de l'exploitation sera à réaliser, ainsi qu'une analyse de sol.

Pour plus d'informations et pour réaliser votre demande de subvention, contacter à la Chambre d'agriculture ou le technicien arboriculture de votre zone.

Contacts des animateurs filières du réseau d'épidémiosurveillance cultures fruitières :

Chambre d'Agriculture de La Réunion

Théo Saint-Martin, Tél : 0692 06 41 47 ; e-mail [theo.saintmartin@reunion.chambagri.fr](mailto:theo.saintmartin@reunion.chambagri.fr)

Guillaume Maratchia, Tél : 0692 70 48 81 ; e-mail : [guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr](mailto:guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr)

Luc Vanhuffel, Tél : 0692 87 37 94; e-mail: [luc.vanhuffel@reunion.chambagri.fr](mailto:luc.vanhuffel@reunion.chambagri.fr)

FDGDON Réunion

Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.